

## Groupe pays République tchèque

Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2006

14h00 – 17h00

Cités Unies France – 9, rue Christiani 75018 Paris

---

### Recueil des interventions

---

Les élections en République tchèque :  
voir la revue de presse (document joint).

#### **La coopération franco-tchèque dans le domaine culturel :**

##### 1/ La politique culturelle de la République tchèque en France :

L'Ambassade gère l'aspect institutionnel des échanges et ne possède pas de budget propre sur la culture. Elle peut néanmoins parfois mener des actions concrètes, mais non destinées au grand public.

**Le Centre culturel tchèque** à Paris est la structure opérationnelle en matière d'action culturelle.

Il fait partie d'un réseau de 21 centres culturels tchèques dans le monde. Ses activités rayonnent sur toute la France.

Le centre culturel fait partie du réseau des Instituts culturels étrangers à Paris.

Ses missions : faire connaître la culture tchèque, plus particulièrement :

musique classique et jazz

photographie, à travers des expositions

Histoire et histoire de l'art (conférences)

Soirées littéraires (« cafés-idées »).

Le centre culturel sert également d'intermédiaire entre les artistes et les collectivités locales françaises pour monter des projets communs.

#### *Contacts :*

- Ambassade de la République tchèque : Marketa Fajmonova, deuxième Secrétaire, chargée de la coopération culturelle, linguistique et de la coopération décentralisée. ([marketa\\_fajmonova@mzv.cz](mailto:marketa_fajmonova@mzv.cz))

- Centre culturel tchèque à Paris : M. Wellner-Pospisil, directeur ([ccparis@czech.cz](mailto:ccparis@czech.cz))

2/ Point sur la coopération bilatérale en matière culturelle, Marta Touykova-Guillemet, Bureau de la coopération européenne, coordination géographique, DGCID, Ministère des Affaires Étrangères

voir note en annexe.

### **La coopération dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse :**

1/ Coopération linguistique et éducative :

La coopération franco-tchèque en matière d'enseignement supérieur :

L'intérêt des jeunes Français pour la langue tchèque se confirme et la demande de bourses linguistiques dépasse aujourd'hui l'offre de l'Ambassade de la République tchèque. Les lectorats de langue tchèque se trouvent dans les universités et instituts suivants :

ParisIV Sorbonne, Boulogne, Rennes, Grenoble, Aix-en-Provence, Nancy, Nîmes et l'Inalco.

Certaines écoles spécialisées souhaiteraient aussi ouvrir des sections linguistiques – Tchèque.

Associer l'apprentissage d'un métier à l'apprentissage du Tchèque semble être une piste à développer.

Voir également en annexe : « la coopération franco-tchèque dans le domaine culturel »

2/ Comment mieux impliquer les jeunes dans la coopération internationale ?

- Présentation du pôle Jeunesse de Cités Unies France par Fabiola Rivas, chargée de mission Jeunesse, Cités Unies France

Voir en annexe.

- L'exemple des chantiers de jeunes : présentation de l'Association Chantiers Histoire et Architecture Médiévales (CHAM) par *Louisa Crispe, coordinatrice pour l'international*

Voir présentation powerpoint en document joint

3/ Les opportunités du programme européen Jeunesse (présentation des objectifs du programme et présentation des actions) , *Fabiola Rivas*

4/ Développer les échanges d'expérience dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse :

Voir note de l'Union des Villes et des Communes de la République tchèque en annexe.

## ANNEXES

## 5/ Présentation du pôle Jeunesse de Cités Unies France

Partant du constat que l'international peut jouer un rôle important dans la politique « jeunesse » des collectivités locales, Cités Unies France, à la demande de ses adhérents, a créé un pôle jeunesse. Conçu comme un espace transversal, faisant le lien entre les différents pôles géographiques, il a pour mission de favoriser la mise en œuvre cohérente et articulée de la politique jeunesse et de l'action internationale des collectivités.

Ses activités se déclinent sur les axes suivants :

- informer les collectivités territoriales sur les dispositifs de financement des projets jeunesse au niveau national et européen,
- conseiller et appuyer les collectivités territoriales dans la définition et le montage technique et financier de leurs projets jeunesse à l'international,
- développer les échanges d'expériences entre les collectivités,
- former et informer sur des thèmes ayant trait à l'implication internationale des jeunes,
- mener une activité de recherche en réalisant des études ponctuelles sur les questions jeunesse à l'international.

Bon nombre de collectivités qui développent des échanges avec la République tchèque dans le cadre de leur coopération décentralisée mènent des actions jeunesse : échanges, projets de solidarité, chantiers. C'est pourquoi il semble particulièrement intéressant, au sein de Cités Unies France, de promouvoir une réflexion sur la place des jeunes en tant qu'acteurs à part entière de la coopération décentralisée et de dégager des axes pour mieux impliquer les jeunes dans la politique internationale de leur collectivité – ici et là-bas, au niveau municipal, départemental ou régional.

Dans ce cadre, Cités Unies France a lancé la réalisation d'une étude, en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, sur les critères de sélection des projets jeunesse à l'international. Adressée aux Conseils Régionaux et Conseils Généraux, cette étude se propose de faire un état des lieux des dispositifs et des pratiques des régions et départements quant à la sélection, le suivi et la valorisation des projets à caractère international porté par des jeunes. Deux mois après le lancement de l'étude, le Pôle Jeunesse de CUF a reçu plus de quarante retours (33 émanant de conseils généraux et 8, de conseils régionaux), ce qui témoigne du grand intérêt des régions et départements pour la mise en cohérence des politiques jeunesse et internationale, ainsi que pour la mutualisation des expériences entre collectivités. Un comité de pilotage, composé de représentants de conseils régionaux et conseils généraux, a été mis en place ; son rôle sera d'orienter le travail pour en faire un outil au service des collectivités. Sa première réunion aura lieu le lundi 20 mars, de 14h30 à 17h. L'ordre du jour portera notamment sur l'étude, sur les attentes des régions et départements par rapport à ce travail, et sur l'organisation d'un grand événement de restitution après sa publication (à l'horizon 2007). La composition du comité de pilotage est encore ouverte, et tout Conseil Régional / Général intéressé peut

contacter Fabiola Rivas, chargée de mission Jeunesse ([f.rivas@cites-unies-france.org](mailto:f.rivas@cites-unies-france.org)).

## **Villes et communes tchèques : Point sur la problématique Enfance et jeunesse**

**Note de l'Union des villes et des municipalités de la République tchèque (SMO CR), en vue du groupe pays République tchèque de Cités unies France, le jeudi 1er juin 2006.**

### **Education**

Les communes et les villes sont de par la loi des sujets qui créent les **écoles maternelles**, les **écoles fondamentales** (primaires) et les **établissements scolaires** qui y sont directement liés.

Les **établissements scolaires** sont des établissements qui offrent des services et qui supportent l'instruction dans les écoles.

Il s'agit notamment des cantines scolaires et des garderies, éventuellement des „clubs scolaires« qui assurent „l'instruction d'intérêt« (cours particuliers à la demande) et les activités extrascolaires. Ces établissements font pour la plupart partie de l'école mais ils peuvent aussi être des entités indépendantes répondant aux besoins de plusieurs écoles. Les repas servis dans les cantines sont assurés pour tous les enfants, les élèves et les étudiants.

**L'enseignement est financé** sur plusieurs niveaux :

L'Etat couvre les moyens, par le truchement du budget d'Etat :

- pour les salaires et les payes, pour les primes, les primes d'assurance et autres dépenses découlant des rapports de travail,
- pour les manuels et le matériel scolaire,
- pour les dépenses spécifiques destinées à l'instruction des handicapés
- pour les autres activités liées directement au développement des écoles et à la qualité de l'instruction.

D'une manière générale, les moyens provenant du budget d'Etat couvrent seulement les dépenses pour les employés des écoles. Les enveloppes financières sont établies au niveau régional et l'argent est transféré directement aux écoles.

Les communes et les villes couvrent les autres dépenses, notamment les dépenses d'investissement et les dépenses de non-investissement qui ne sont pas couvertes par l'Etat.

Actuellement, les écoles peuvent obtenir encore d'autres moyens provenant du budget d'Etat, notamment pour le soutien du développement des technologies d'information. Ce plan, initié par le Ministère de l'Education, connaît toutefois des difficultés sur le terrain (difficultés financières).

Les autres sources de financement sont les dotations, les subventions et les dons que les écoles s'efforcent d'obtenir.

Selon nos connaissances, la grande majorité des moyens budgétaires est destinée au fonctionnement de l'enseignement, au détriment de l'investissement. C'est surtout vrai pour les petites communes.

Les communes qui n'ont pas d'école et qui envoient leurs élèves dans d'autres écoles, couvrent les dépenses de fonctionnement par élève à la commune en charge de cette école, mais elles ne prennent pas part aux investissements.

### **La gestion des places en écoles : quelle situation aujourd'hui?**

Dans les années passées on a pu constater un phénomène de concentration des écoles (fusion et suppression d'écoles fondamentales et maternelles) en raison du manque d'élèves et de moyens financiers provenant du budget d'Etat. Il s'avère actuellement que dans les écoles maternelles (les enfants de 3 à 6 ans) la demande dépasse les possibilités de placement. On peut donc supposer qu'à l'avenir la même situation se présentera aussi dans les écoles fondamentales et qu'il sera nécessaire d'ouvrir les classes supprimées auparavant.

### **Crèches et centres aérés :**

Les crèches et les centres aérés sont créés en tant qu'établissements de soins de santé, (la loi scolaire ne s'y applique pas). Le nombre de crèches baissait ces dernières années en raison de grandes exigences financières d'une part et de baisse de natalité d'autre part (le taux de natalité de la République tchèque est l'un des plus bas de l'Union européenne). Il en est de même en ce qui concerne les centres de soins qui sont créés par la région ou qui sont en train d'être privatisés.

Il n'en reste pas moins que le nombre de places disponibles en crèche est aujourd'hui très inférieur à la demande des jeunes parents.

## **Activités de loisirs**

Les villes et les communes peuvent créer des **écoles d'arts** ainsi que différents **centres de loisirs**, comme par exemple les maisons d'enfants et de jeunesse qui offrent un panel d'activités (cours et activités extra-scolaires).

Etant donné les grandes difficultés de financement, ces centres de loisirs se trouvent seulement dans les grandes villes. Bien souvent, ils sont créés par la Région. Le financement est identique à celui des écoles.

Les activités de loisirs sont également développées dans des organisations de jeunesse qui sont financées par d'autres ressources et les communes peuvent les soutenir financièrement par l'intermédiaire de subventions ou de facilités (loyer avantageux...).

Les **activités sportives** sont assurées par l'intermédiaire d'organisations d'éducation physique, de clubs sportifs ou par les écoles.

Le financement de ces activités provient de plusieurs sources (l'Etat, les personnes privées, les ressources propres). Les communes participent selon leurs moyens financiers, ceci non seulement en investissant dans l'équipement sportif des jeunes qui pratiquent les sports, mais aussi par l'intermédiaire de subventions et de dotations destinées au soutien des activités. Les villes et communes sont généralement propriétaires des équipements sportifs sur leur territoire.

Les activités de loisirs et les activités sportives sont soutenues en général par l'entité territoriale autonome supérieure, soit la région.

## **Pistes de coopération avec les villes françaises :**

- Echanges sur le financement et la gestion des établissements scolaires (système de dotations d'Etat, ressources propres)
- Echanges sur la gestion des établissements d'accueil pour la petite enfance (crèches, haltes-garderies) : gestion prévisionnelle, financement?
- Echanges sur les activités de loisirs : comparaisons et projets communs à développer?

DIRECTION GENERALE DE LA  
COOPERATION  
INTERNATIONALE ET DU  
DEVELOPPEMENT

Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2006

---

Sous-direction de la coordination  
géographique

N° /CID/SMR/CG/CE

<b>La coopération franco-tchèque dans le domaine culturel</b>
---

Notre action en République tchèque vise la **diffusion et la promotion de la création contemporaine française et du débat d'idées**, avec comme axes majeurs :

- la **recherche de partenariats avec les acteurs culturels tchèques** ;
- la **co-réalisation d'événements novateurs**, débouchant sur des coopérations permettant d'identifier de nouveaux publics.

L'**Institut français de Prague**, qui existe depuis 1930, est l'opérateur principal de cette stratégie qui est relayée par les **six Alliances françaises** (Pardubice, Liberec, Plzen, Ostrava, Brno et Ceske Budejovice – cette sixième implantation en Bohême du sud a été inaugurée en novembre 2004).

L'Institut, qui accueille **4000 usagers par semaine** (3500 adhérents à la médiathèque, 4500 inscrits au cours de français), est un centre de rencontres et un lieu de vie culturelle très fréquenté à Prague.

Intervenant dans l'ensemble des disciplines artistiques pour promouvoir la diversité de la création et la pensée françaises contemporaines, l'Institut a mis en œuvre **120 événements culturels** durant l'année 2005 alliant diffusion, coproductions, projets de coopération et soutiens.

Il faut souligner que l'Institut français de Prague assure également des cours de français (4292 inscrits à l'IFP) et notamment la formation au français des fonctionnaires tchèques. Dans le cadre du *Mémoire relatif à la mise en œuvre du programme pluriannuel de formation au français dans l'administration tchèque*

signé le 28 avril par le chef du gouvernement, M. Paroubek, l'IFP formera jusqu'à 1300 fonctionnaires en trois ans.

Trois axes stratégiques prévalent dans le domaine de la coopération culturelle :

→ *l'animation et la densification d'un réseau de partenaires culturels solides* en poursuivant et en intensifiant la collaboration avec les principales institutions culturelles tchèques : Musée des Arts Décoratifs, Galerie de la Ville de Prague, Théâtre National grâce à des événements culturels importants tels que la reprise de l'opéra « Pelléas et Mélisande » de Claude Debussy, « Le Bourgeois Gentilhomme » de Molière et Lully, une rétrospective sur « L'art brut » ou l'exposition « Métissages ».

On peut aussi citer les partenariats dans le domaine de la **danse contemporaine** avec l'implication de l'Institut dans le projet européen Culture 2000 « Danse A 3 Lab ; en **théâtre**, au travers de la collaboration avec les théâtres Archa et Svandovo ; en **musiques actuelles** avec les scènes de l'Akropolis et du Roxy (Euroconnections et festival de DJ européens) ; en **arts visuels** avec le **Musée Kampa** (Alechinski) et la **Galerie Futura** (« Collections sans frontières du FRAC Grand Est »). Dans le domaine du **cinéma et des nouvelles technologies**, des opérations régulières sont menées avec deux partenaires privilégiés dans ces domaines : la **FAMU** (très prestigieuse école de cinéma en République tchèque - Forman, Sverak, Kusturica) et l'école de Zlin, (nouvelles technologies). Les étudiants de ces deux établissements se rendent régulièrement en France dans le cadre de bourses d'échanges ou d'invitations à des festivals.

**80 partenaires culturels travaillent régulièrement avec l'Institut** (festivals, institutions et structures culturelles).

→ *la co-réalisation d'événements novateurs, débouchant sur des coopérations permettant d'identifier de nouveaux publics et en appui à la scène émergente tchèque* notamment dans le domaine de la **musique contemporaine** (2000 personnes ont assisté à la première édition des 7 concerts du cycle « Le bel aujourd'hui ») ; **musique ancienne** (12 concerts, créations et formations en partenariat avec le festival de Sablé sur Sarthe), **nouveau cirque** avec le soutien important à un nouveau festival « Letni Letna » (Cirque Baroque) ; **jazz contemporain** avec la création des *Nuits du Jazz* (Xtet/Bruno Régnier et Laurent de Wilde) ; **multimédia** avec le festival « Intermultimédiales ».

→ *la présentation de la production française dans les domaines de la pensée et de l'art* : cycle de conférences « Intelligence du monde » consacré à de grandes questions du monde contemporain, cycle « Visages de... » en partenariat avec l'IMEC pour faire connaître les penseurs français majeurs contemporains ; ou encore des animations littéraires « 60 minutes au Café français » qui ont su s'attirer depuis leur

création en 2003 un public nombreux et fidèle ; le **programme « Les Passeurs »** composés de master-classes donnés par des artistes français (15 intervenants, plus de 200 stagiaires tchèques).

En 2006, une action nouvelle conséquente est mise en place autour de la **chanson française** (Kent, Camille, Rodolphe Burger et une « **Nuit de la chanson francophone** » à Prague rassemblant 4 chanteurs précédée d'une tournée dans le pays).

La plupart de ces manifestations sont organisées hors les murs, dans les institutions partenaires, mais l'Institut français de Prague accueille également certaines d'entre elles :

- son **cinéma** est fréquenté par plus de 10 000 spectateurs par an en diffusant plus de 90 films dont 60% sont sortis depuis moins de 3 ans.
- sa **galerie** reçoit par an plus de 3000 visiteurs pour des expositions : atelier d'estampes contemporaines Franck Bordas, exposition « Pas de Copyright pour les rêves », Christian Lavier...
- il accueille également des conférences-débats
- une librairie française et un café rénové en 2005 proposant lui aussi des expositions et des mini-concerts complètent cette vocation de l'IFP à être un lieu ouvert et convivial...

Enfin, la coopération dans le domaine de l'édition bénéficie d'un outil spécifique qui est le **Programme d'aide à la publication "F.X. \_alda"**, créé en 1993. Ce programme a permis la traduction de plus de 350 titres, partagés à parts presque égales entre littérature (44,8 %) et sciences humaines (42,8 %), soit 15 à 25 % des traductions françaises éditées chaque année en République tchèque. Un prix de traduction remis tous les deux ans par l'Ambassade de France complète ce dispositif.

La coopération franco-tchèque en matière d'enseignement supérieur

La **coopération franco-tchèque en matière d'enseignement supérieur** s'inscrit dans un contexte de **forte croissance de la mobilité étudiante en Europe**.

La **France est la 3<sup>e</sup> destination des étudiants tchèques** (856 inscrits), derrière l'Allemagne et les Etats-Unis et la **2<sup>e</sup> destination au titre de la mobilité Erasmus**.

Une politique active de **bourses (207 en 2005)** ainsi que des actions de promotion (participation au salon « Etudier en France » de Prague et mise en valeur des formations d'ingénieur notamment dans le cadre du réseau « n+i ») renforcent l'attractivité des études en France. Le réseau des anciens boursiers est associé à ces actions.

Les bourses délivrées dans le cadre bilatéral permettent chaque année à quelque **150 étudiants et jeunes chercheurs** (dont 60 thèses en co-tutelle) d'effectuer des séjours en France. Les bourses du gouvernement français demeurent l'absolue priorité, et notamment les bourses en co-tutelle qui créent des liens durables entre laboratoires et universités tchèques et français.

#### *Échanges universitaires*

**Six filières francophones** accueillies dans des universités du pays, assurent un enseignement francophone de haut niveau dans le domaine de la **gestion et de l'économie** (Ceske Budejovice / Université de Savoie, Olomouc / Lille III, et Institut franco-tchèque de gestion à Prague / Lyon III), de **l'administration publique** (Brno en partenariat avec Rennes I), des **études européennes** (Université Charles de Prague / Paris III), du **droit** (Université Charles / Paris II). Le domaine technologique apparaît comme le plus prometteur avec la mise en place d'une filière "**master en génie automobile**" depuis la rentrée 2005 (l'ENSIETA (Brest) et l'université HAN de Arnhem (NL)).

Ces filières ont pour vocation d'accueillir les anciens élèves des **lycées bilingues francophones**, mis en place dans les années 1990-1991 dans 4 lycées d'enseignement général (Prague, Brno, Olomouc et Tabor) qui forment 841 élèves (180 diplômés par an).

En 2005, la République tchèque a connu une forte augmentation des demandes de bourses bilatérales émanant d'étudiants français. Avec 54 candidatures aux bourses linguistiques et 13 aux bourses d'études pour 2006, **la République tchèque confirme sa position parmi les 3 pays les plus sollicités en Europe centrale**. On constate une diversification des projets d'études, ceux-ci s'inscrivent dans un cadre universitaire qui ne se limite plus à la seule dimension linguistique.

On peut aussi signaler la présence en République tchèque de **deux boursiers français du programme d'excellence Lavoisier engagés dans une recherche doctorale** : dans le domaine des sciences exactes à l'Institut de chimie de Prague et en sciences sociales au CEFRES.

Le **Centre français de recherche en sciences sociales (CEFRES)** est un institut de recherche créé en octobre 1991 et financé par le ministère français des Affaires étrangères. Il a pour mission le développement des **réseaux scientifiques en République tchèque et en Europe centrale**, et joue un rôle de médiateur entre les milieux universitaires et de recherche français, tchèques, slovaques et européens.

En effet, avec l'élargissement de l'Union européenne, le CEFRES a le souci de placer au cœur de ses activités les **recherches pluridisciplinaires portant sur des thèmes européens**. La plupart des conférences voient l'invitation non seulement de personnalités tchèques et françaises, mais plus largement des pays de l'Union européenne.

Il travaille en collaboration étroite avec les institutions françaises de la recherche (Centre national de la recherche scientifique, École des hautes études en sciences sociales, École pratique des hautes études, Fondation nationale des sciences politiques, École normale supérieure, universités, CERI, IFRI...) sur les sujets correspondant à sa mission scientifique.

Les activités du CEFRES s'organisent principalement autour de séminaires, de tables-rondes ou de colloques ainsi que des Ateliers mensuels en sciences sociales de Prague organisés en coopération avec l'EHESS et l'Université Charles (Prague), pour lesquels il est proposé une traduction simultanée français-tchèque.

Le centre est un point d'appui scientifique pour les boursiers, doctorants et chercheurs en République tchèque, en France et en Europe. Leurs thèmes de recherche concernent aussi bien l'histoire, la science politique, la sociologie que l'anthropologie, le droit, l'économie, la géographie. Depuis **2003, trois étudiants économistes tchèques bénéficient d'une bourse dans le cadre d'un accord entre le CEFRES et la banque Komer\_ní banka.**

Le CEFRES dispose d'une bibliothèque de 4 500 volumes en langue française. Le CEFRES édite des ouvrages et propose en ligne les *Cahiers du CEFRES* et les *Études du CEFRES*.

### **Projets de recherche**

*Les acteurs sociaux dans le contexte de l'élargissement et de l'approfondissement de l'Union européenne. Les relations entre « anciens » et « nouveaux » pays membres, 6<sup>e</sup> PCRD (EU-Consent) (animé par S. Devaux)*

Cycle de conférences *Questions à l'Europe* (en collaboration avec le service culturel de l'Ambassade de France à Prague)

École doctorale internationale avec l'ECPR, l'Institut des relations internationales de Prague (IIR) et la Haute école d'économie de Prague (V\_E) *Convergence et diversité dans l'Europe élargie* (juillet 2006)

*Histoire des sciences et des techniques* (animé par M. Efmertová, \_VUT, Prague)

La **coopération scientifique franco-tchèque** est active et diversifiée. Une **quinzaine de projets de coopération scientifique et technique** sont conduits dans le cadre **d'accords entre grands organismes de recherche** (CNRS, INSERM, Académie des Sciences de la République tchèque). Le **Programme d'actions intégrées Barrande** financé à parts égales, permet chaque année à une cinquantaine d'équipes franco-tchèques de disciplines variées de bénéficier de séjours dans le pays partenaire. Ce programme joue pleinement son rôle d'amorce pour les appels d'offre du 6<sup>ème</sup> PCRD. Il a également favorisé la participation d'équipes tchèques à des consortiums européens de recherche financés par le PCRD. La République tchèque va adhérer cette année à l'European Southern Observatory (ESO).

\*

#### **Sept lecteurs assurent l'apprentissage de la langue tchèque en France**

Les établissements suivants ont demandé le renouvellement ou le maintien en France du lecteur actuellement en fonction : **AIX-MARSEILLE I, GRENOBLE 3, NANCY 2, PARIS IV, RENNES 2, INALCO, DIJON** (demande de recrutement d'un nouveau lecteur).

\*

La signature à Paris, le 28 avril, du **Protocole franco-tchèque dans le domaine de la jeunesse et du sport** pour les années 2006-2007 a été l'occasion de réaffirmer le dynamisme et l'intérêt de cette coopération qui contribue au développement de liens entre sociétés civiles tant dans un cadre bilatéral que multilatéral.